

## LA GESTION TECHNIQUE DES IMMEUBLES DE LOGEMENTS EN COPROPRIETE

### DURÉE ET RYTHME

1 journée de 7 heures scindée en 2 demi-journées de 3h30 chacune (9h30-13h ou 14h-17h30)

### PUBLIC VISÉ

- Syndic de copropriété et administrateurs de biens
- Pas de prérequis nécessaire

### OBJECTIFS

- Cette formation a pour objectif de traiter l'aspect réglementaire, de gérer le système d'information nécessaire à la tenue du carnet d'entretien et d'acquérir une connaissance technique à valeur ajoutée

### MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Prise en compte de l'organisation et conception du dossier « carnet d'entretien » suivant un modèle type
- La formation sera dispensée en visioconférence via l'outil Zoom
- La formation sera animée par M. Frédéric LORIOT : Expert dans le domaine de la gestion technique du patrimoine immobilier

### CONTENU DE LA FORMATION

- **Point sur la déontologie des professionnels de l'immobilier : 1h**
  - Remise du code de déontologie
  - Rappel des fondamentaux
  - Questions – Réponses
- Processus d'établissement
  - Description du modèle
  - Les données administratives, fonctionnelles et techniques à prendre en compte
  - Les étapes de mise en oeuvre
  - Le recensement et les diagnostics
- La gestion technique et le plan de patrimoine
  - Approche pathologique, profils de vieillissement des ouvrages
  - Le carnet d'identité et de santé
  - Le carnet prévisionnel d'entretien et de maintenance
  - L'audit des performances énergétiques
  - Le dossier de diagnostic Global

### SUIVI ET ÉVALUATION

- Afin de suivre l'exécution de l'action de formation, le centre de formation édite un relevé de connexion mentionnant le temps de présence du stagiaire contresigné par le formateur.

- À l'issue de la formation, une fiche d'évaluation est remise aux stagiaires, elle permet de déterminer si celui-ci estime avoir atteint les objectifs fixés sur le présent programme et ce qu'il va mettre en place à l'issue de la formation.

#### COÛT DE FORMATION :

- 342 € TTC (Sociétaire SOCAF) / participant (soit 285€ HT)
- 402 € TTC (Non sociétaire SOCAF) / participant (soit 335 € HT)
- Tarifs dégressifs sur les inscriptions en fonction du nombre de journées de formations prises. Pour 6 journées prises, la 6ème journée est offerte.